



Le p'tit mag proche de vous

E
D
I
T
O

Au sommaire de ce 15^{ème} numéro de VIENNAY INFO :

- Eclairage public
- Eclairage du stade
- Piégeage frelons asiatiques
- Club de foot FC PG
- Randonnée « nettoyons la nature »
- Subvention réhabilitation assainissement non collectif
- Vol et démarchage à domicile
- Construction logements seniors



Retrouvez l'actualité
sur le site
www.viennay.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi : 9h00 - 12h30
Mercredi : 14h - 18h

Mairie de Viennay

Tél : 05 49 95 02 62

mail : mairie.viennay@wanadoo.fr

Eclairage public



Lors du conseil municipal de rentrée, les élus ont décidé d'engager l'avant dernière phase de réfection de l'éclairage public. Au total, ce sont 86 lanternes qui passeront en led normalement avant la fin 2024. Le coût total de ces travaux s'élève à 85 946.48 € TTC. Après remboursement de la TVA par l'Etat et prise en charge par le SIEDS de 70 % du coût H.T. de la fourniture, le reste à charge pour la Commune s'élèvera à un peu moins de 34 000 €. Pour des raisons budgétaires la dernière phase comprenant le changement des 45 dernières lanternes en led sera engagée si tout va bien, courant 1^{er} semestre 2025. Le reste à charge communal sur cette dernière partie sera d'environ 22 000 €.

Il en découlera une diminution du coût énergétique et de maintenance permettant d'amortir dans le temps le coût de ces travaux.

Eclairage du stade

Plusieurs ampoules de l'éclairage du stade de foot doivent être changées, afin que les clubs utilisant le terrain puissent s'entraîner.

Malheureusement, ces ampoules ne sont plus commercialisées. Il a donc fallu réfléchir au renouvellement des 8 projecteurs. Un devis de passage en led a été réalisé. Le montant s'élève à 34 729.10 € TTC. Après remboursement de la TVA par l'Etat et subvention du SIEDS à hauteur de 70 % du coût total H.T, le reste à charge communal s'élève à environ 8 800 €. Compte tenu de ce subventionnement très important, il a été décidé de lancer également ces travaux qui permettront des économies d'énergie non négligeables.

Piégeage frelons asiatiques

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la campagne de piégeage qui a eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2024. Selon votre remontée d'information, ce sont plus de 180 frelons qui ont été piégés cette année contre 80 en 2023.

Merci pour les abeilles !



Club de foot FCPG

Le club crée courant 2023 vient de s'engager pour une deuxième saison. N'hésitez pas à aller les encourager au stade lors des matchs qui ont lieu à Viennay.

Lors de l'assemblée générale, les dirigeants ont fait savoir que le club est à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître lors d'un match ou en appelant au 07.88.60.60.23

Par ailleurs, le club organise au stade de 8h00 à 18h00 le 6 octobre prochain, un vide grenier (2 € le mètre). Si vous voulez participer, appelez Damien au 06.25.50.64.02

Ils comptent sur vous !



Randonnée « nettoyons la nature »

Lors de la randonnée du 23 mars dernier, 19 kg de déchets ont été collectés sur le bord des routes. Nous vous proposons une nouvelle édition le **samedi 28 septembre** prochain. Départ à 9h30 du parking de la salle des fêtes. Comme d'habitude, plusieurs circuits de 3 à 4 km à faire en groupe de 4 à 6 personnes. Prévoir un gilet jaune et des gants. Nous fournirons le reste. Au retour, pesage des déchets collectés et partage du verre de l'amitié pour vous remercier de votre participation.

On compte bien évidemment sur toutes les bonnes volontés !

Subvention réhabilitation assainissement non collectif

Le programme de subvention de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif se termine en fin d'année et ne sera pas reconduit en 2025. Si vous souhaitez en bénéficier, n'hésitez pas à prendre contact rapidement avec Yoann AUDINEAU au 05.49.95.03.47

Vol et démarchage à domicile

Le démarchage à domicile est régulier sur notre Commune.

La gendarmerie nous a également informés que des tentatives de vols et des vols ont eu lieu encore récemment.

Aussi, nous vous invitons à être vigilants, à verrouiller vos portes de maison, de voiture, la nuit évidemment mais également le jour, même lorsque vous êtes dans votre domicile ou à proximité.

Ne laissez entrer en aucun cas une personne que vous ne connaissez pas !

N'hésitez pas à demander une pièce d'identité ou une carte professionnelle, si elle se présente pour le compte d'une entreprise.

Songez à relever si vous le pouvez, les plaques d'immatriculation de véhicules qui vous semblent suspects et à les communiquer à la gendarmerie.

Une réunion publique d'information sur ce sujet ainsi que sur un projet de « participation citoyenne » en la matière, aura lieu prochainement avec la gendarmerie.

Nous vous en communiquerons la date et l'heure dès qu'elles seront fixées.

C'est tous ensemble que nous pouvons agir en étant vigilant pour soi et pour les autres !

Construction logements seniors

Suite à la présentation du projet lors de la cérémonie des vœux, le dossier avance. A ce stade, il a été décidé la construction, sur les parcelles pressenties du lotissement, de 8 logements T3 (61,30 m² habitable hors stationnement) avec des carports. Le coût total prévisionnel du projet se chiffre à 1 500 000 € TTC. Nous allons essayer de réduire ce coût si possible, sans dénaturer le projet.

Nous arrivons à la délicate phase de recherche de financement, qui permettra de savoir si nous serons en mesure de mener à terme ce projet. Nous venons de répondre à un appel à projet de la CARSAT qui, nous l'espérons, permettra de bénéficier d'un prêt de 500 000 € à taux 0 sur 20 ans.

Nous allons également solliciter l'Etat pour l'obtention d'une subvention maximale de DETR. Nous sommes aussi à la recherche d'autres pistes de financement.

Les logements seront conventionnés afin que les locataires puissent obtenir l'APL sur le montant des loyers. Ce conventionnement nous permettra de bénéficier d'une exonération de taxe foncière pendant 25 ans et d'une TVA à 10% au lieu de 20% sur le coût de la construction, soit un avantage non négligeable financièrement.

Le début des travaux est envisagé pour la fin du 1^{er} semestre 2025, si notre budget communal le permet, avec un reste à charge supportable pour nos finances. Sinon il sera reporté, mais nous mettons tout en œuvre pour qu'il puisse se réaliser, car il correspond à une attente.

Nous vous tiendrons informés bien évidemment de la suite donnée à ce projet.